C

J

co

J. M.

# CÉRÉMONIAL

DES

## SŒURS DES SS. NOMS

DE

# JÉSUS ET DE MARIE,

HOCHELAGA, MONTRÉAL.

*Custodi Domini Dei tui ceremonias quas ego præcipio tibi hodiè.*

Observez les cérémonies du Seigneur votre Dieu que je vous prescris aujourd'hui. (Exode, VIII-II.)

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

Montreal:
COMPAGNIE D'IMPRESSIONS ET DE PUBLICATIONS LOVELL.
1878.

Imprimatur Die 12ª mensis Januarii 1878.

✠ Eduardus Car. Ep. Marianapolitanus

BX
4499
E35
1878
T5

B.O.R.
NO. 6827

# TABLE.

PAGE.

Réception des Prétendantes au Noviciat..... 5

*Veni Creator*..... 5

Cérémonial pour la Vêture..... 9

Bénédiction des Habits..... 12

Imposition des Noms aux nouvelles Novices..... 17

Cérémonial pour la Profession des premiers Vœux..... 19

Bénédiction des Croix..... 26

*Te Deum*..... 28

Cérémonial pour la Profession des derniers Vœux..... 31

Bénédiction des Anneaux..... 32

67770

# Cérémonial

POUR LA

## RÉCEPTION DES PRÉTENDANTES AU NOVICIAT.

1o. On commence par réciter le *Veni Creator*, qui sera suivi d'une exhortation.

Veni Cre-á - tor Spi - ritus,
Mentes tuórum visita :
Imple supérnâ gratiâ,
Quæ tu créasti, péctora.

Qui diceris Paráclitus,
Altissimi Donum Dei,
Fons vivus, ignis, cháritas,
Et Spiritális unctio .

Tu septifórmis múnere
Digitus Patérnæ dexteræ,
Tu rite promissum Patris,
Sermóne ditans gúttura.

Accénde lumen sénsibus,
Infúnde amórem córdibus :
Infirma nostri córporis
Virtúte firmans pérpeti.

Hostem repéllas lóngiùs,
Pacémque dones protinùs,
Ductóre sic te prævio,
Vitémus omne nóxium.

Per te sciàmus da Patrem,
Noscámus atque Filium,
Teque utriúsque Spiritum
Credámus omni témpore.

Deo Patri sit gloria,
Et Filio, qui a mórtuis
Surréxit, ac Paráclito,
In sæculórum sæcula. Amen.

℣. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur.
℟. Et renovábis fáciem terræ.

OREMUS.

DEUS, qui corda fidélium sancti Spiritûs illustratione docuisti: da nobis in eódem Spiritu recta sápere, et de ejus semper consolatione gaudére.

Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

2. Après l'exhortation, les Prétendantes vont se mettre à genoux devant le Pontife ou le Délégué, et lisent la formule de leur demande.

Je, N.N., désirant me consacrer à Dieu dans la Congrégation des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, pour y vivre, jusqu'à la mort, dans l'observance des règles que le susdit Institut impose à chacune des Sœurs, consens à les observer et demande qu'il me soit permis d'entrer dans la Maison comme Prétendante.

Le Pontife, ou le Prêtre à ce autorisé, lit pareillement la formule suivante par laquelle il donne son approbation.

Nous permettons à Mademoiselle N.N. d'entrer dans la Maison comme Prétendante.

Les Sœurs récitent le Psaume *Laetatus sum*, suivi de l'Antienne suivante : *Fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.*
Le Pontife, ou son Député, récite les versets et Oraisons suivantes :

℣. Sit nomen Domini benedictum.
℟. Ex hoc nunc et usque in sæculum.
℣. Dignare me laudare te virgo sacrata.
℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

OREMUS.

DEUS, qui unigenitum filium tuum constituisti humani generis salvatorem et Jesum vocari jussisti : concede

propitius, ut cujus sanctum nomen veneramur in terris, ejus quoque aspectu perfruamur in cœlis.

Concede quæsumus, omnipotens Deus, ut fideles tui qui sub sanctissimæ Virginis Mariæ Nomine protectione lætentur, ejus piâ intercessione, à cunctis malis libérentur in terris, et ad gaudia æterna pervenire mereantur in cœlis.

Per, &c., &c.

La Maîtresse des Novices conduit les Prétendantes à la salle du Noviciat pour donner à leurs Sœurs des marques d'une affection toute cordiale.

N.B. Quand la cérémonie de la réception des Prétendantes concourt avec celle de la Vêture, elle se fait pendant que les nouvelles Novices vont se revêtir de l'habit religieux.

# Cérémonial

POUR LA

## PRISE D'HABIT DES SŒURS DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

On dit la Messe du jour avec la Collecte *pro Virginibus sub unicâ conclusione*.

Les Postulantes entrent à la Chapelle et vont se mettre aux places qui leur ont été préparées ; elles sont revêtues des habits qu'elles ont portés jusqu'à ce jour dans la Communauté ; elles doivent avoir un voile blanc qui leur couvre le visage.

Tout se fait avant la Sainte Messe jusqu'à l'imposition du voile inclusivement.

N.B. Dans les pays étrangers, on pourra permettre aux Postulantes de prendre, pour la Cérémonie de la Vêture, l'habit de la Congrégation des Enfants de Marie. Quand la Cérémonie de la Vêture concourt avec celle de la Profession, les Postulantes demeurent dans l'avant-chœur et se joignent aux Novices pour l'entrée à la Chapelle.

La Cérémonie de la Vêture doit toujours se faire avant celle de la Profession.

Le Célébrant s'assied sur la plus haute marche de l'autel, tandis qu'on chante dans le chœur.

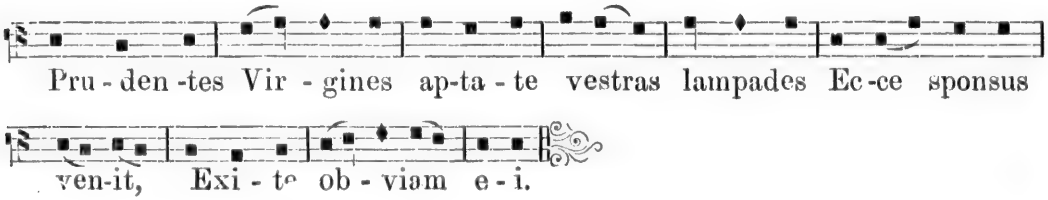


On met des cierges allumés entre les mains des Postulantes qui viennent se mettre à genoux près de la balustrade. Le Célébrant étant assis, leur adresse alors quelques paroles d'édification, puis il leur fait à toutes les questions suivantes auxquelles elles répondent ensemble.

D. Etes-vous entrées librement et sans contrainte dans cette Maison, et êtes-vous dans l'intention, après votre temps d'épreuves, de vous y consacrer à Dieu pour toute votre vie ?

Les Postulantes répondent :

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) nous sommes entrées ici librement et sans contrainte et notre désir est de nous y consacrer à Dieu pour toujours.

D. Vous sentez-vous assez de détachement des vanités du siècle, et assez d'amour pour les humiliations de Jésus-Christ et de sa Sainte Mère, pour demander d'être revêtues de l'habit religieux ?

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) par la grâce de

Dieu, et nous demandons instamment d'être revêtues de ce saint habit.

D. Avez-vous pris connaissance des principales règles et observances de la Congrégation des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, et consentez-vous à observer ces règles ?

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) on nous les a fait connaître et nous espérons, avec la grâce de Dieu et le secours de la très Sainte Vierge, notre bonne Mère, y être fidèles jusqu'à la mort.

Les Postulantes, après la dernière réponse, se lèvent toutes ensemble et reculent de quelque pas, puis on chante dans le chœur l'Antienne suivante que le Célébrant doit entonner.

Cette Antienne étant terminée, les Postulantes s'approchent de nouveau de l'autel, chantant toutes ensemble, profondément inclinées.

Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum et vivam; et non confundas me ab expectatione meâ. (5me ton.)

Ensuite elles se mettent à genoux. Le Célébrant entonne alors le *Veni Creator*, (page 5.) Quand on l'a terminé, le Célébrant bénit les habits religieux, les Postulantes étant toujours à genoux.

BÉNÉDICTION DES HABITS.

℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEUS aeternorum bonorum fidelissime promissor, certissime persolutor, qui vestimentum salutis, et indumentum æternæ jucunditatis tuis fidelibus promisisti, clementiam tuam suppliciter exoramus, ut hæc indumenta, humilitatem cordis, et contemptum mundi significantia, quibus famulæ tuæ sancto visibiliter sunt informandæ proposito, propitius bene ✠ dicas; ut beatæ castitatis habitum, quem, te inspirante, suscipiunt, te protegente custodiant; et quas venerandæ vestibus promissionis induis temporaliter, beatâ facias immortalitate vestiri.

Per Dominum nostrum Jesum Christum, &c., &c.
℟. Amen.

OREMUS.

DOMINE DEUS, bonarum virtutum dator, et omnium benedictionum largus infusor, te obnixis precibus deprecamur; ut has vestes bene ✠ dicere, et sancti ✠ ficare digneris, quas famulæ tuæ pro indicio cognoscendea religionis induere se volunt; ut inter reliquas feminas tibi cognoscantur dicatæ.

Per Christum Dominum nostrum.
℟. Amen.

## Oremus.

Exaudi, omnipotens Deus, preces nostras; et has vestes, quas famulæ tuæ ad seipsas operiendas exposcunt, uberrimæ benedictionis imbre perfunde, sicut perfudisti oram vestimentorum Aaron benedictione unguenti, profluentis à capite in barbam; et sicut benedixisti vestes omnium religiosorum tibi per omnia placentium, ita eas bene ✠ dicere, et sancti ✠ ficare digneris; ac præsta, clementissime Pater, ut supradictis famulabus tuis sint hæ vestes salutis protectio, hæ cognitio religionis, hæ initium sanctitatis, hæ contra omnia tela inimici robusta defensio, ut centesimi muneris opulentia, perseverante continentia, ditentur.

Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

(Et vestes aquâ benedictâ aspergit.)

La bénédiction faite, le Célébrant étant assis, présente les habits aux Postulantes qui viennent alternativement se placer à ses pieds pour les recevoir. Les Postulantes recevant les habits les baisent et font une profonde inclination au Célébrant ou une génuflexion, si c'est l'Evêque, puis elles vont s'en revêtir, tandis que l'on chante dans le Chœur l'Hymne *Jesu Corona Virginum*, et le Psaume 44, *Eructavit*.

Les Postulantes étant revêtues de l'habit religieux, reviennent au bas de l'autel chantant ensemble :

Regnum mundi, et omnen ornatum sæculi contempsi

propter amorem Domini nostri Jesu Christi. (5me ton.)

Arrivées là, elles se mettent à genoux et le Célébrant dit l'Oraison suivante :

OREMUS.

RESPICE, DOMINE, propitius super has famulas tuas ut sanctæ virginitatis propositum, quod, te inspirante, susceperunt, te gubernante, custodiant.

Per Dominum nostrum Jesum Christum, &c.

L'Oraison terminée le Pontife leur demande :

D. Persistez-vous toujours dans la même volonté et dans les mêmes sentiments que vous nous avez témoignés ?

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) par la miséricorde de Jésus-Christ, notre Sauveur, nous persistons dans ces mêmes sentiments, et nous avons bien la volonté de ne servir jamais que lui.

Après cette réponse, les Sœurs restent encore à genoux, le Célébrant bénit les voiles par les prières suivantes :

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

SUPPLICITER TE, DOMINE, rogamus, ut super has vestes ancillarum tuarum capitibus imponendas, bene ✠ dictio tua benigna descendat; et sint hæ vestes benedictæ, immaculatæ, et sanctæ.

Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

OREMUS.

Caput omnium fidelium, Deus, et totius corporis salvator hæc operimenta velaminum, quæ famulæ tuæ propter tuum, tuæque genitricis beatissimæ Virginis Mariæ amorem suis capitibus sunt imposituræ, dexterâ tuâ sancti ✠ fica; et hoc, quod per illa mystice datur intelligi, tuâ semper custodiâ, corpore pariter, et animo incontaminato custodiant; ut quando ad perpetuam Sanctorum remunerationem venerint, cum prudentibus et ipsæ virginibus præparatæ, te perducente, ad sempiternæ felicitatis nuptias introire mereantur. Qui vivis et regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum.

℟. Amen.

Et vela ipsa aquâ benedictâ aspergit.

Les Sœurs viennent s'agenouiller au pied de l'autel et le Pontife leur donne les voiles, en disant à chacune :

Accipe velamen sacrum, quo cognoscaris mundum con-

tempsisse, et te Christo Jesu veraciter humiliterque, toto cordis annisu, subdidisse, qui te ab omni malo defendat, et ad vitam perducat æternam.

℟. Amen.

A la fin chaque Sœur répond à son tour, Amen.

Ayant reçu le voile, les Novices se lèvent, reculent d'un pas, chantant ensemble :

Posuit signum in faciem meam, ut nullum præter eum amatorem admittam. (5me ton.)

Puis s'étant mis de nouveau à genoux, le Célébrant tourné vers elles dit :

OREMUS.

FAMULAS TUAS, DOMINE, tuæ custodia muniat pietatis, ut virginitatis sanctæ propositum, quod, te inspirante, susceperunt, te protegente, illæsum custodiant. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum.

℟. Amen.

Les Sœurs retournent à leur place et le Célébrant commence la Messe.

N. B. Quand la Cérémonie de la Profession a lieu en même temps que celle de la Vêture, la bénédiction des voiles ne se renouvelle pas.

## Pro Virginibus Secreta.

Oblatis hostiis, quæsumus, Domine, præsentibus famulabus tuis perseverantiam perpetuæ virginitatis accommoda; ut apertis januis, summi regis adventu, regnum cœleste cum lætitiâ mereantur intrare.

Per Dominum nostrum Jesum Christum, &c.

℟. Amen.

Les nouvelles Novices communient les premières.

## Pro Virginibus Postcommunio.

Deus, qui habitaculum tuum in corde pudico fundasti, respice super has famulas tuas, et quæ castigationibus assiduis postulant, tuâ consolâtione percipiant.

Per Dominum nostrum Jesum, &c.

℟. Amen.

Après le dernier Evangile, le Célébrant étant assis, les nouvelles Novices viennent se mettre à genoux à ses pieds, tenant en main leurs cierges allumés.

Le Célébrant leur dit alors à chacune séparément :

Désormais, vous ne serez plus appelée Mademoiselle N.N., mais Sœur N.N.

Chacune répond à son tour : *Deo gratias.*

Les nouvelles Novices se retirent à leurs places tandis qu'on chante :

Laudate Dominum omnes gentes; laudate eum omnes populi.

Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus; et veritas Domini manet in æternum.

Gloria Patri, &c., &c.

℣. Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu.

℟. Laudemus et super exaltemus eum in sæcula.

OREMUS.

DA NOBIS quæsumus, Domine, perseverantem in tuâ voluntate famulatum, ut in diebus nostris, et merito et numero populus tibi serviens augeatur.

Per Christum, &c.

N.B. Lorsque l'on doit chanter le *Te Deum* après la Messe pour une autre cérémonie, qui aurait lieu en même temps que la Vêture, on omet le *Laudate* et l'Oraison ci-dessus ne se chante qu'après celle du *Te Deum*.

# Cérémonial

POUR LA

## PROPESSION DES SŒURS DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Près de l'autel et du côté de l'Epitre, on prépare une table sur laquelle on doit disposer en son temps les Voiles, les Croix et le livre des Constitutions destinés aux Sœurs qui doivent faire Profession.

Tout étant préparé, la Communauté se rend à la Chapelle où aura lieu la cérémonie. Les élues pour la Profession sont précédées de jeunes Demoiselles qui portent les Croix et le livre des Constitutions. Elles sont assistées de la Supérieure et de la Maîtresse des Novices qui ne les quittent pas pendant la cérémonie.

Les Novices n'entrent pas d'abord dans la Chapelle mais elles s'arrêtent dans l'avant-Chœur.

Tout se fait avant la Sainte Messe jusqu'à l'émission des vœux inclusivement.

Quand la cérémonie de la Profession concourt avec celle de la Vêture, le Célébrant bénit les Voiles des Professes en même temps que ceux des Novices.

La Messe est celle du jour, avec la Collecte suivante pour les Vierges : *Sub una conclusione.*

Avant la Messe, le Pontife, ou celui qui, en son nom, doit recevoir les vœux, prend sa place sur son siége qui est préparé au milieu de l'autel, tandis qu'un des Prêtres qui l'assistent, revêtu de la chape s'avance jusque dans l'appartement où les Novices se sont arrêtées et chante l'Antienne suivante :

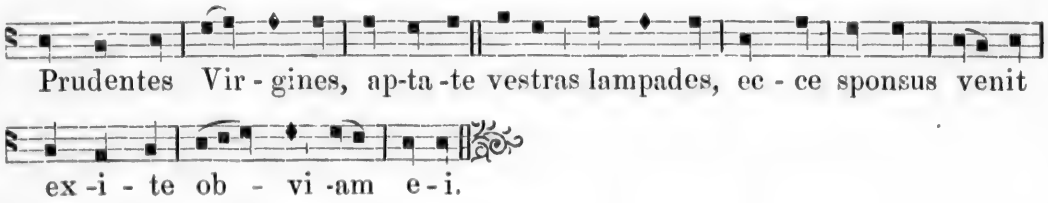


Alors les Novices, tenant leurs cierges allumés, s'avancent deux à deux, en chantant le Psaume *Lætatus sum, &c.*, et vont prendre, à la Chapelle, la place qui leur a été préparée ; elles se tiennent assises pendant l'exhortation que leur adresse le Pontife. Cependant le Prêtre assistant s'adresse au Prélat, en ces termes :

Monseigneur, la Sainte Eglise Catholique, notre Mère, demande que vous daigniez bénir et consacrer ces Vierges, que j'ai l'honneur de vous présenter, et les unir, par une alliance spirituelle, à Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Très-Haut.

Le Pontife, à son tour, répond à la demande qui lui est faite.

Savez-vous si elles en sont dignes ?

L'Assistant. Autant qu'il est permis à la faiblesse

humaine de s'en assurer, je crois et j'atteste qu'elles en sont dignes.

Le Célébrant, s'adressant aux assistants, leur dit :

Avec le secours du Seigneur notre Dieu, et de Notre Sauveur Jésus-Christ, nous choisissons les Vierges ici présentes pour les bénir, les consacrer et les unir, par une alliance spirituelle, à Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Très-Haut.

Puis il chante ce qui suit :

Les Vierges répondent :

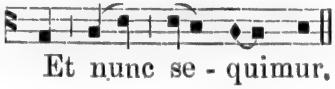


Les Vierges se lèvent et font quelques pas vers l'autel, et là, s'étant mises à genoux, le Pontife les appelle une seconde fois, en chantant sur un ton plus élévé.

Les Sœurs se lèvent et répondent ensuite sur le même ton.

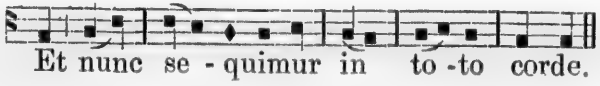

Elles font quelques pas vers l'autel et s'y tiennent à genoux.

Le Pontife les appelle une trosième fois, en chantant, sur un ton un peu plus haut.

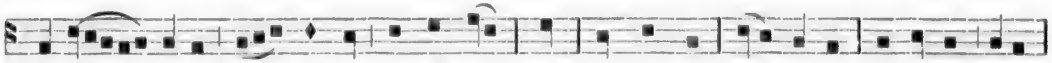


Les Vierges se lèvent à ces paroles et répondent par l'Antienne suivante.

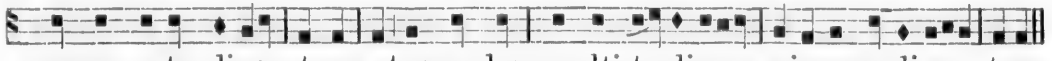


En chantant cette Antienne, elles s'approchent jusqu'à l'entrée du Sanctuaire, se mettent à genoux, s'inclinent profondement, et chantent ensemble le verset suivant :

Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum ; ut non dominetur mei omnis injustitia. (5me ton.)

Le Pontife leur adresse en commun les questions suivantes, auxquelles elles répondent toutes ensemble :

D. Persistez-vous dans la résolution de vous consacrer à Dieu dans la Congrégation des Religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie ?

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) c'est là tout notre désir.

D. Consentez-vous à observer les règles que le susdit Institut vous impose ?

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) nous nous y soumettons avec joie, et nous espérons, avec la grâce de Dieu, y être fidèles.

D. Vous sentez-vous assez de zèle pour vous dévouer à l'éducation chrétienne des jeunes filles ?

R. Oui, Monseigneur, (ou mon Père,) aidées de la grâce de Dieu et sous la protection de sa sainte mère, nous voulons y consacrer tous les instants de notre vie.

Après la dernière question, on chante le *Veni Creator*, page 5.

N.B. On omet le *Veni Creator*, s'il y a en même temps une Vêture.

Le *Veni Creator* terminé, le Pontife bénit les voiles avec les Oraisons suivantes :

℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS.

SUPPLICITER TE, DOMINE, rogamus, ut super has vestes ancillarum tuarum capitibus imponendas, bene ✠ dictio tua benigna descendat ; et sint hæ vestes benedictæ, consecratæ, immaculatæ et sanctæ.

Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

## Oremus.

Caput omnium fidelium, Deus, et totius corporis salvator, hæc operimenta velaminum, quæ famulæ tuæ propter tuum tuæque genitricis beatissimæ Virginis Mariæ amorem suis capitibus sunt imposituræ, dexterâ tuâ sancti ✠ fica ; et hoc, quod per illa mystice datur intelligi, tuâ semper custodiâ corpore pariter, et animo incontaminato custodiant ; ut, quando ad perpetuam Sanctorum remunerationem venerint, cum prudentibus et ipsæ virginibus præparatæ, te perducente, ad sempiternæ felicitatis nuptias introire mereantur.

Qui vivis et regnas, Deus, per omnia sæcula sæculorum.

℟. Amen.

*Et vela ipsa aqua benedicta aspergit.*

Les Sœurs viennent s'agenouiller aux pieds du Pontife.

Les Oraisons terminées, le Pontife ~~jette de l'eau bénite sur les voiles et~~ reprend son siége ; puis il donne le voile à chacune d'entre elles, l'imposant sur la tête en disant ces paroles :

Accipe velamen sacrum, quo cognoscaris mundum contempsisse, et te Christo Jesu veraciter humiliterque, toto cordis annisu, sponsam perpetualiter subdidisse, qui te ab omni malo defendat, et ad vitam perducat æternam.

℟. Amen.

Les nouvelles Professes demeurant à genoux chantent l'Antienne suivante :

Posuit signum in faciem meam, ut nullum præter eum amatorem admittam. (5me ton.)

Le Pontife ayant quitté la mître, se lève et dit l'Oraison suivante, tourné vers elles :

℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

FAMULAS TUAS, DOMINE, tuæ custodia muniat pietatis, ut virginitatis sanctæ propositum, quod, te inspirante, susceperunt, te protegente, illæsum custodiant. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum.
℟. Amen.

Les nouvelles Professes s'étant levées chantent l'Antienne suivante :

Ecce, quod concupivi, jam video, quod speravi, jam teneo, illi sim juncta in cœlis, quem in terris posita, tota devotione dilexi. (5me ton.)

Elles s'avancent ensuite, deux à deux, jusque dans le sanctuaire, s'agenouillent aux pieds de l'Evêque et lisent, chacune séparément, la formule de leurs vœux.

Ensuite, elles font la génuflexion à l'Evêque et reviennent à leurs places.

La formule des vœux est remise à la Maîtresse des Novices.

Le Célébrant commence la Messe.

Après le dernier Evangile, les nouvelles Professes s'avancent vers l'autel jusques à l'entrée du sanctuaire, et s'y tiennent à genoux, pendant qu'on bénit les Croix par les Oraisons suivantes :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEUS, qui beatæ crucis patibulum, quod prius erat scælestis ad pœnam, conversistis Redemptis ad vitam ; concede plebi tuæ ejus vallari præsidio, cujus est armata vexillo. Sit ei crux fidei fundamentum, spei suffragium, in adversis defensio, in prosperis adjuvamen. Sit ei in hostes victoria, in civitate custodia, in campis protectio, in domo fultura, ut per eam, pastor in futuro gregem conservet incolumem, quæ nobis, agno ✠ vincente, conversa est in salutem.

Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum, &c.
℟. Amen.

OREMUS.

SANCTI ✠ FICA, DOMINE JESU CHRISTE, signaculum istud passionis tuæ, ut sit inimicis tuis obstaculum, et credentibus in te perpetuum efficiatur victoriæ vexillum.

Qui cum Deo Patre vivis et regnas in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum.

℟. Amen.

Le Célébrant encense les Croix, les Asperge, puis il les donne aux nouvelles Professes qui vont s'agenouiller à ses pieds.

Le Célébrant en leur donnant la Croix, prononce les paroles suivantes :

Accipe signum crucis, in nomine Patris ✠ et Filii ✠ et Spiritus ✠ Sancti, in figuram passionis,(2) crucis(1) et mortis Christi ; ad tui corporis et animæ defensionem et peccatorum reconciliationem ; ut divinâ bonitatis gratiâ opus expletum, ad bravium in cœlis valeas pervenire.

Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

En recevant la Croix, les Religieuses la baisent avec un profond respect. Le Pontife met ensuite entre leurs mains le livre des Constitutions, en disant :

Accipe librum Regulæ, diligenter præcepta custodi, propitiatio sit tibi in vitam æternam.

℟. Amen.

Les Sœurs en recevant le livre des Constitutions le baisent pareillement, puis se lèvent, font la révérence ou la génuflexion si c'est l'Evêque diocésain, et reviennent à leur place.

Le Célébront entonne le *Te Deum.*

Te Deum Lau-da - mus.
Te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem : * omnis terra veneratur.
Tibi omnes Angeli ; * tibi cœli et universæ potestates ;
Tibi Cherubin et Seraphim, * incessabili voce proclamant :
Sanctus, Sanctus, Sanctus : * Dominus Deus Sabaoth.
Pleni sunt cœli et terra * majestatis gloriæ tuæ.
Te gloriosus * Apostolorum chorus,
Te Prophetarum * laudabilis numerus,
Te Martyrum candidatus * laudat exercitus,
Te per orbem terrarum * sancta confitetur Ecclesia.
Patrem * immensæ Majestatis.
Venerandum tuum verum, * et unicum Filium.
Sanctum quoque * Paraclitum Spiritum.
Tu Rex gloriæ, * Christe.
Tu Patris * sempiternus es Filius.
Tu ad liberandum suscepturus hominem : * non horruisti Virginis uterum.
Tu, devicto mortis aculeo : * aperuisti credentibus regna cœlorum.
Tu ad dexteram Dei sedes : * in gloria Patris.
Judex crederis * esse venturus.
Te ergo quæsumus tuis famulis subveni : * quos pretioso sanguine, redemisti.
Æternâ fac cum Sanctis tuis * in gloriâ numerari.

Salvum fac populum tuum, Domine ; * et benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos : * et extolle illos usque in æternum.

Per singulos dies, * benedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in sæculum : * et in sæculum sæculi.

Dignare, Domine, die isto : * sine peccato nos custodire.

Miserere nostrî, Domini : * miserere nostrî.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos : * quemadmodum speravimus in te.

In te Domine, speravi : * non confundar in æternum.

℣ Bene-di-camus Patrem et Fi-li-um cum sancto spiritu;

℟. Laudemus et super exaltemus, cum in sæcula.

℣. Benedictus es, Domine, in firmamento cœli. ℟. Et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula.

℣. Domine exaudi orationem meam. OREMUS. ℟. Et clamor meus ad te veniat.

DEUS, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus ; piissimæ majestati tuæ pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes : ut qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens ad præmia futura disponas.

Da nobis quæsumus, Domine, perseverantem in tuâ voluntate famulatum, ut in diebus nostris, et merito et numero populus tibi serviens augeatur.

Per Dominum nostrum, &c., &c.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

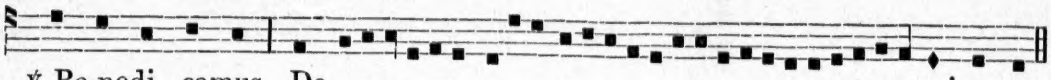

℣ Be-nedi - camus Do - - - - - - - - - - - - - - - mi-no.

℟ De - - - - - - - - o - - - - - - - - - - - - - grati-as.

L'Officiant dit sans chanter :

Divinum auxilium maneat semper nobiscum. Amen.

# Cérémonial

POUR LA

## PROFESSION DES DERNIERS VŒUX DES SŒURS DES SS. NOMS DE JESUS ET DE MARIE.

S'il n'y a pas de Profession ou de Vêture, le Célébrant entonne le *Veni Creator* avant la Messe. (Page 5.)

Après le chant du *Veni Creator* les Sœurs, accompagnées de la Supérieure, s'avancent, deux à deux, jusque dans le Sanctuaire, s'agenouillent aux pieds de l'Evêque et lisent chacune séparément, la formule de leurs vœux. Ensuite, elles font la génuflexion à l'Evêque et se rendent aux places qui leur ont été préparées.

N.B. Quand la cérémonie des derniers vœux concourt avec celle des premiers, les plus anciennes Professes prononcent leur vœux les premières.

Le Célébrant commence la Messe.

Après le dernier Evangile, le Pontife, ou son Délégué, les invite en chantant l'Antienne suivante :

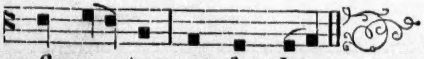

A ces mots, elles se lèvent, s'approchent du Pontife, qui bénit l'Anneau avec les prières suivantes :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Domine exaudi orationem meam
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

BENEDIC ✠ DOMINE, annulum hunc quem nos in tuo nomine benedicimus ✠ ut quæ eum gestaverit, fidelitatem integram suo sponso Jesu-Christo tenens, in pace et voluntate tuâ permaneat atque in caritate semper vivat.

Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

Après cette prière le Pontife, (ou son Délégué), jette de l'eau bénite sur l'anneau, en forme de croix, puis il le présente à la Supérieure, qui le passe au doigt de la nouvelle Professe, agenouillée aux pieds du Célébrant.

Le Pontife, (ou son Délégué), poursuit par ces paroles :

Desponso te Jesu-Christo, Filio summi Patris, qui te illæsam custodiat.

Accipe ergo annulum fidei, signaculum Spiritùs-Sancti ;

ut sponsa Dei voceris, et si ei fideliter servieris, in perpetuum coroneris. In nomine Pa ✠ tris, et Fi ✠ lii, et Spiritus ✠ Sancti.

℟. Amen.

Les Professes chantent à genoux les paroles suivantes :

Ipsi sum desponsata, cui Angeli serviunt cujus pulchritudinem sol et luna mirantur. (5me ton.)

Le Pontife les bénit par ces paroles :

Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus.

℟. Amen.

Les Professes reviennent à leurs places pendant qu'on chante le *Te Deum*, (page 28.)

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE